

Point Epidémiologique du 21 août 2012

Surveillance environnementale

Météo-France fournit chaque jour à 11h30 les prévisions météorologiques des 7 prochains jours ainsi que les Indicateurs BioMétéorologiques (IBM) des 5 prochains jours. Les deux IBM (IBM nuit / IBM jour) sont construits à l'aide des moyennes de températures prévues sur 3 jours consécutifs, permettant respectivement de vérifier si ces prévisions d'IBM dépassent un seuil d'alerte. Quand ces 2 IBM nuit/jour dépassent simultanément les seuils d'alertes dans un département, cela signifie que Météo-France prévoit une vague de chaleur d'au moins 72 heures ; dans ce cas, le préfet décide de l'opportunité de passer au niveau d'alerte « Mise en Garde et Actions »

A la suite de l'analyse de la situation conduite ce 21 août, Météo-France et l'InVS propose de lever le niveau Mise en garde et actions (MIGA) du plan Canicule les départements suivants : Côte d'Or, Nièvre et Saône et Loire pour la Bourgogne, ainsi que le Territoire de Belfort pour la Franche-Comté pour revenir au niveau de veille saisonnière. Conformément aux prévisions d'hier, les IBM sont tous en dessous des seuils pour les prochains jours.

Surveillance sanitaire

Du 18 au 19 août, les températures ont dépassées les seuils d'alerte en Bourgogne et en Franche-Comté. L'analyse des données de surveillance non spécifique recueillies par la Cire (passages aux urgences, activité SAMU) ne montrent pas d'augmentation anormale d'activité. Les passages aux urgences pour les pathologies en lien direct avec la chaleur (hyperthermie, hyponatrémie, déshydratation) étaient élevés samedi en Bourgogne (n=8). En Franche-Comté, on constate le même phénomène pour les journées de dimanche (n=5) et lundi 20 août (n=7). Près de 60% de ces patients franc-comtois étaient âgés de plus de 75 ans. Difficilement interprétable à l'échelle régionale en raison des petits effectifs, cette progression du nombre de passages dans les services d'urgences pour pathologies en lien avec la chaleur est également observée à l'échelle nationale.

Le délai de déclaration des décès des états civils (Insee) est supérieur à 3 jours et ne permet pas d'interpréter les tendances récentes.

Figure 1A. Evolution du nombre de pathologies directement liées à la chaleur du 1^{er} juin au 20 août dans les services d'urgence de Bourgogne (Surveillance Sursaud® InVS)

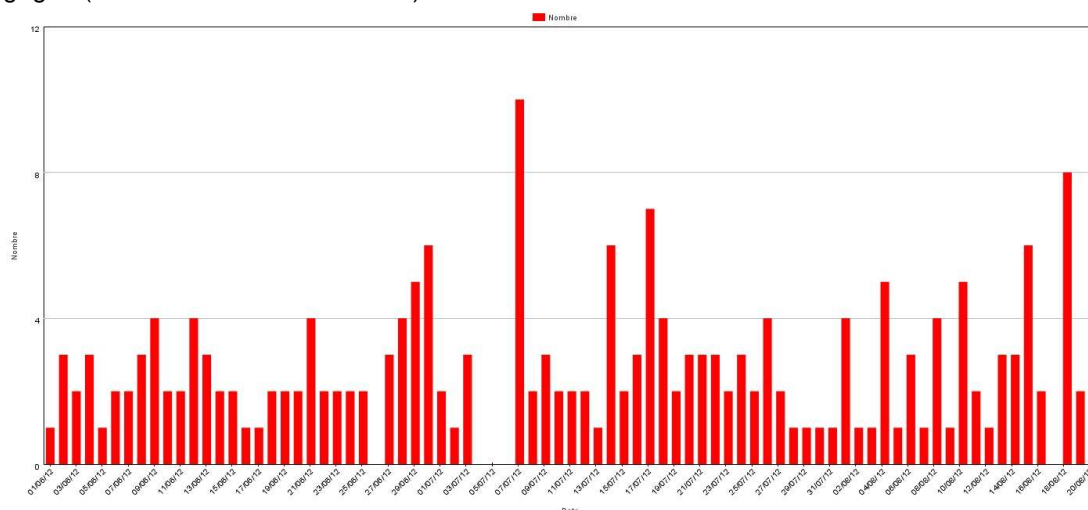


Figure 1B. Evolution du nombre de pathologies directement liées à la chaleur du 1^{er} juin au 20 août dans les services d'urgence de Franche-Comté (Surveillance Sursaud® InVS)

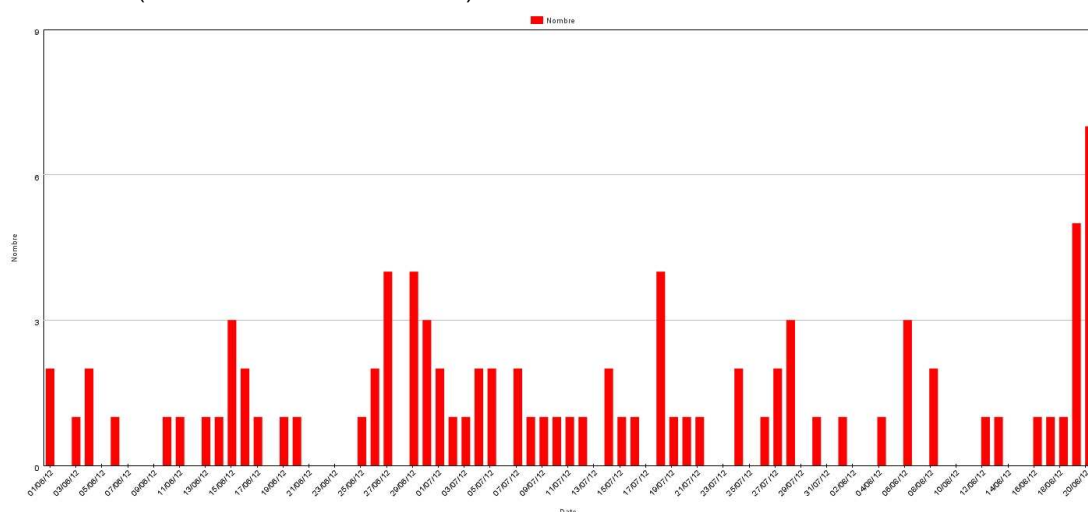


Figure 2. Evolution du nombre de passages du 1^{er} juin au 20 août dans les services d'urgence en Bourgogne

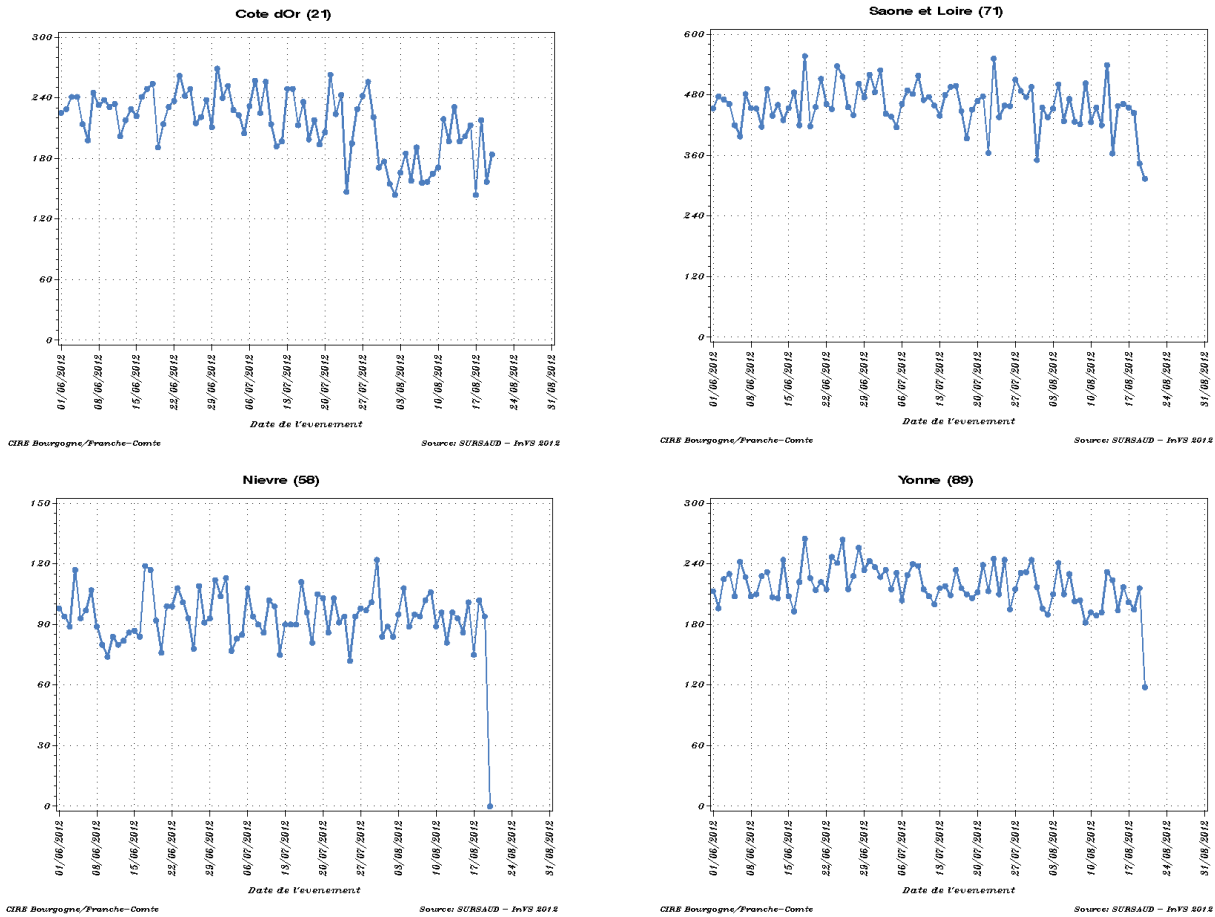


Figure 3. Evolution du nombre de passages du 1^{er} juin au 20 août dans les services d'urgence en Franche-Comté

